

Flavien **BRENIER**

LES JUIFS ET LE TALMUD

MORALE ET PRINCIPES SOCIAUX
DES JUIFS
D'APRÈS LEUR LIVRE SAINT LE *TALMUD*

SUIVI EN ANNEXE
DES PROTOCOLES
(EXTRAITS DE LA *RISSE*)

(Avec un aperçu des circonstances historiques
dans lesquelles le peuple Juif
renonça à la loi de Moïse)

MORALE ET PRINCIPES SOCIAUX
DES JUIFS
D'APRÈS LEUR LIVRE SAINT : LE *TALMUD*

AVANT PROPOS

Aucun problème ethnique ou religieux ne s'est posé, à travers l'Histoire, d'une manière plus générale, plus continue et plus obsédante que le problème Juif. Aussi loin qu'on se reporte depuis que les Juifs sont campés au milieu des nations — et cette manière de vivre est bien antérieure pour eux à l'époque où les armées romaines leur infligèrent ce qu'on appela la dispersion — on trouve les Juifs en lutte avec tous les peuples qui les ont reçus dans leur sein. Les convulsions de cet éternel conflit emplissent une partie de l'Antiquité et tout le Moyen-âge. Dans les temps modernes, si la lutte entre l'élément juif et les éléments chrétiens et musulmans revêt un caractère d'acuité moindre, c'est qu'Israël¹ a eu l'habileté de cacher son agression, jadis presque toujours directe, sous mille masques habilement fabriqués. Mais qu'on soulève au hasard l'un de ces masques, et, sous le péril qui menace chaque peuple dans sa sécurité nationale, dans sa prospérité matérielle, dans sa liberté religieuse ou dans sa paix sociale, presque toujours on trouvera le Juif.

C'est le Juif, en effet, qui a modifié les conditions d'existence économique des nations, en créant un système financier qui lui permet d'accumuler, à plaisir, les ruines publiques ou privées.

¹ (NDE) : « Israël », comme « Israélite » est un terme d'imposture réclamé par les juifs talmudistes. La difficulté à nommer le Juif par son vrai nom est entretenue par les Sages de Sion. L'Israël vrai ce sont les enfants de l'Église catholique (v. Saint Paul là-dessus ; plus proche de nous, Gougenot des Mousseaux que nous aurons l'occasion de citer, plus proche encore la *R.I.S.S.* de Mgr Meurin). Par la susdite imposture les judaïsants voudrait faire croire, contre tous les faits, contre toute tradition et évidence qu'ils demeurent le « peuple élu », qu'ils ne sont pas coupables du déicide, qu'ils observent la loi de Moïse et surtout qu'ils ont un droit de domination sur tous les autres hommes.

CHAPITRE PREMIER

LES ANCIENNES APOSTASIES D'ISRAËL

Nous avons dit que la corruption religieuse des Juifs fut favorisée par des défauts ethniques qui leur étaient particuliers. Il semble bien, en effet, que la descendance de Jacob n'ait pas attendu longtemps pour démériter des promesses divines. A l'heure même où commençait leur existence nationale, et où l'Éternel, par la voix de Moïse, les appelait à la possession de la Terre Sainte, les Hébreux sentaient au fond de l'âme une inclination invincible pour le culte des faux dieux de l'Orient. Ce culte avait pour eux de tels attraits qu'ils profitaient de la moindre occasion favorable, telle que l'absence momentanée du législateur que la Providence leur avait donné, pour relever les idoles prescrites et leur rendre les honneurs interdits. Les descendants de Jacob font éclater cet état d'esprit dès les premières pages de *l'Exode*, où Jéhovah accumule cependant les miracles en faveur du peuple qu'Il s'est choisi.

Un épisode bien connu rend sensible cette apostasie de cœur des Hébreux sortis d'Égypte, qui se hâtent de renier le Dieu auquel ils doivent leur libération. Israël campe au pied du mont Sinaï, retentissant de tonnerre et environné d'éclairs, sur lequel Moïse reçoit en tremblant les *Tables de la Loi*. Le Législateur redescend vers ses compatriotes et leur apporte le témoignage de la protection divine, Il les trouve dansant: autour du Veau d'Or, qu'ils ont réclamé dès que Moïse a été absent, et que leur a fabriqué Aaron, son propre frère... Devant ce prompt reniement, *l'ÉCRITURE* fait prononcer à l'Éternel ces paroles amères : « Je vois que ce peuple est un peuple au cou raide... »¹.

¹ *Exode*, XXXII, 9.

C'est un mot qui reviendra bien souvent encore dans la suite du *Livre Saint*, au fur et à mesure qu'Israël multipliera ses apostasies et retournera inlassablement aux cultes des peuples d'Orient, qui *DIVINISAIENT LA LUXURE ET LA CRUAUTÉ*. Aussi, quand Samuel, vieilli, se plaindra de l'ingratitude des Hébreux envers lui, l'Éternel, pour le consoler, lui adressera ces mots mélancoliques : « ... Ce n'est pas toi qu'ils rejettent; c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne plus sur eux. Ils agissent à ton égard comme ils ont toujours agi, depuis que je les ai fait monter d'Égypte jusqu'à ce jour ; ils m'ont abandonné pour servir d'autres dieux... »¹

Comme on le voit, si l'élection divine récompensait dans les descendants d'Abraham et de Jacob les mérites de leurs pères, elle se heurtait déjà, dans le cœur de ces mêmes descendants, à des résistances dont peu d'autres peuples eussent donné l'exemple. Effrayés par la mission qui leur était confiée, les Hébreux n'aspiraient qu'à s'en libérer. Et si *La BIBLE* nous offre, pendant la première partie de leur Histoire — celle qui va de la sortie d'Égypte à l'établissement de la Monarchie (1625 à 1096 avant Jésus-Christ) — de grandes figures de prophètes et de justes, elle nous montre aussi ces derniers constamment en lutte contre les tendances idolâtriques de leurs compatriotes.

Deux circonstances vinrent encore fortifier chez les Israélites, cette propension naturelle à l'apostasie. La première fut le mélange des éléments ethniques, qui altéra de bonne heure l'unité de la race dans la plupart des tribus. La seconde fut le contre-coup des luttes politiques intestines de l'État hébreu. Examinons l'une et l'autre de ces causes d'évolution.

Les fils d'Israël ne conquièrent et n'occupèrent pas tout le territoire de la *Terre Promise*. Au Sud, les Philistins, peuple guerrier d'origine Crétoise, ne purent jamais être asservis ; au Nord, s'élevaient les villes du puissant empire Phénicien, qui se bornèrent à admettre les tribus d'Aser, de Nephtali et de Dan dans leurs campagnes ; dans l'intérieur même du pays, les cités

¹ *Samuel*, VIII, 7 et 8.

Canaanéennes résistèrent longtemps, isolément, aux efforts des Hébreux et conclurent finalement, avec les tribus qui occupaient leur territoire, des contrats de vassalité; Jérusalem, capitale des-Canaanéens, devait rester indépendante pendant près de six siècles : elle ne fut prise qu'en 1042 avant Jésus-Christ, par le roi David, qui en fit sa capitale¹. Il résulta de cet ensemble de résistances un contact étroit des nouveaux venus avec ceux des anciens habitants du sol qu'ils n'avaient pu expulser ou détruire ; malgré la défense des mariages mixtes formulée par Moïse, sur beaucoup de points, le sang se mêla, les mœurs et la religion des Cananéens devinrent familières aux Israélites, et le culte des dieux de Canaan leur fit oublier celui de Jéhovah.

Ces dieux cananéens étaient les mêmes que ceux de la Phénicie, dont les hardis marins de Tyr et de Sidon établirent les autels partout où ils pénétrèrent, c'est-à-dire non seulement à Carthage, mais sur tout le littoral de la Méditerranée, sur la côte Ouest et Nord de l'Europe, sur la côte occidentale d'Afrique, et jusque dans la mer Rouge. C'était Moloch, le dieu-taureau, (ailleurs honoré sous les noms de Melkarth et de Baal), avec sa gigantesque statue de fonte, creuse et rougie au feu, dans laquelle on jetait des victimes humaines ; Moloch, dont le veau d'or n'était que la figure emblématique, et qui exigeait de ses fidèles le sacrifice le plus douloureux : celui de leur enfant premier-né². C'était aussi Astarté, la déesse de la luxure, avec ses collèges de courtisanes sacrées, avec sa prostitution obligatoire de toutes les femmes, à certaines fêtes de l'année. Au lendemain de la conquête comme lorsqu'ils furent maîtres du sol, sous leurs juges comme

¹ *Juges*, I, 17 à 36 ; II, 1 à 5 ; III ; 1 à 6 ; *II Samuel*, V, 4 à 10 ; Voir en outre : Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*.

² Ce culte atroce a laissé des traces jusque dans notre langue. Quand les Romains s'établirent dans la Sardaigne, qui avait été longtemps possession phénicienne, ils la trouvèrent couverte de statues ardentes élevées à Moloch. Les cris et les plaintes des victimes humaines jetées dans l'effroyable machine se fondaient, au dehors, en un espèce de ricanement effrayant, que les Romains appelèrent le « rire de Sardaigne » ou sardonique ». Nous employons encore le mot sans songer aux souvenirs qu'il évoque.

sous leurs Rois, les Hébreux s'adonnèrent en grand nombre au culte de Moloch, et d'Astarté, leur élevèrent des « hauts lieux » et firent « passer par le feu » leurs enfants. Les Prophètes ne cessent de leur reprocher ces sacrifices humains qui ne sont point, aujourd'hui encore, tellement disparus chez les Juifs qu'on ne puisse en retrouver quelque trace dans la pratique du « crime rituel¹ ».

Une cause politique vint, en 976 avant Jésus-Christ, implanter définitivement ces cultes impurs dans le plus grand nombre des tribus. Le gouvernement du peuple hébreu avait d'abord été un mélange de Théocratie et d'anarchie démocratique. « En ce temps là, il n'y avait point de roi en Israël ; chacun faisait « ce que bon lui semblait », est une phrase qui revient souvent dans l'ÉCRITURE². Ce mode de gouvernement avait le grave inconvénient d'affaiblir le pays en face des États païens qui l'entouraient et que leur statut monarchique rendait militaires. Aussi est-ce afin d'avoir un chef pour « marcher à leur tête et conduire leurs guerres³ » que les Hébreux finirent par réclamer un roi. Ces rois, dont le pouvoir datait de la veille, furent froidement accueillis par le corps sacerdotal, auquel ils venaient enlever une partie de sa puissance matérielle ; et eux-mêmes envient l'autorité morale que conservaient les prêtres du Vrai Dieu, autorité qui tenait en brides les fantaisies du souverain. De là une lutte sourde qui apparaît avec Saül, s'apaise un moment avec David, le roi-prophète, puis renaît sous Salomon, (lequel sacrifia à

¹ Ce n'est point ici le lieu de traiter cette grave question, qui a maintes fois soulevé les populations contre les Juifs, rendus responsables du crime de certains d'entre eux, que les autres couvraient par solidarité. Qu'il nous suffise de rappeler que le *Martyrologe* consacre la mémoire d'un grand nombre d'enfants torturés et mis à mort par les Juifs molochistes. Rien que depuis un quart de siècle, et bien que la magistrature de tous les pays soit aujourd'hui plus ou moins favorable aux Juifs, une dizaine de « crimes rituels » ont été juridiquement constatés.

² Notamment : *Juges*, XXI, 25.

³ *I Samuel*, VIII, 20.

Moloch dans les derniers temps de sa vie), et enfin éclate avec le schisme des dix tribus.

En 976, quand Salomon mourut, les tribus du Nord, qu'il avait chargées de lourds impôts pour embellir Jérusalem, se soulevèrent contre son fils Roboam, lapidèrent le trésorier Adoram qui était envoyé vers elles pour lever de nouvelles sommes; et se donnèrent pour roi un ancien officier de Salomon, Jéroboam, qui avait dû se réfugier en Égypte pour échapper à la disgrâce du feu roi. Le schisme qui s'ensuivit sépara les Hébreux en deux nations, qui ne se mêlèrent plus : le royaume d'Israël, au Nord, qui reconnaissait pour roi Jéroboam ; et, au Sud, le royaume de Juda (du nom de la plus importante tribu juive), qui resta fidèle à la descendance de David et garda Jérusalem comme capitale¹.

Le fait que cette ville, où avait été transportée l'Arche d'Alliance et où Salomon avait construit un temple pour l'abriter, était restée aux mains de Roboam, gênait profondément l'usurpateur. La loi religieuse prescrivait, en effet, que les sacrifices fussent célébrés dans l'enceinte du temple où résidait l'arche de l'Éternel ; partout ailleurs, ils n'étaient point valables. Le peuple montait donc chaque année à Jérusalem pour y sacrifier. Mais, en y montant, les Hébreux du royaume d'Israël entraient en territoire soumis au souverain légitime, se trouvaient dans le cadre où éclatait le mieux sa puissance, et en contact avec les Lévites, qui étaient restés étroitement attachés à la descendance du roi-prophète. Il y avait là pour les sujets de Jéroboam une grande

¹ Nous adoptons la division consacrée, qui admet que le royaume d'Israël se composa de dix tribus, et celui de Juda des deux tribus de Juda et de Benjamin. Cependant, au point de vue territorial tout au moins, cette délimitation est loin d'être correcte. Tout le territoire de la tribu de Siméon, qui était enclavé dans celui de la tribu de Juda, fit partie du royaume de Roboam, et il semble dès lors que celui-ci ait régné sur trois tribus et non sur deux. D'autre part, la moitié nord du territoire de Benjamin, avec Béthel, fit partie du royaume d'Israël tandis que la moitié sud du territoire de Dan restait fidèle à Roboam. Le royaume d'Israël se trouva être trois fois plus vaste et deux fois plus peuplé que celui de Juda ; mais sa rivalité avec les puissants États phénicien et syrien, qui le bornaient au Nord, ne lui permit pas de profiter de cet avantage.

tentation de renoncer au schisme ; et Jéroboam pensa ne pouvoir mieux combattre ce péril qu'en s'efforçant d'éteindre, dans son royaume, la religion de Moïse, et en généralisant le culte des faux dieux, que Salomon n'avait pratiqué que d'une manière privée. C'est ce qui eut lieu, comme en témoigne le passage suivant :

— « Jéroboam dit en son cœur : Le royaume pourrait bien, maintenant, retourner à la maison de David. Si ce peuple monte à Jérusalem, pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel, le cœur de ce peuple retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda, et ils me tueront et retourneront à Roboam, roi de Juda. Après s'être consulté, le roi fit deux veaux d'or et il dit au peuple : Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem ; Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte ! Il plaça un de ces veaux à Béthel et mit l'autre à Dan. Ce fut là une occasion de péché. Le peuple alla devant l'un des veaux jusqu'à Dan. Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il créa des prêtres pris parmi tout le peuple et n'appartenant point aux fils de Lévi... »¹.

Jéroboam commençait ainsi la série de ces rois d'Israël, impies par calcul, persécuteurs des Hébreux orthodoxes, dont Achab est resté le type le plus connu. En vain, beaucoup de leurs sujets refusèrent-ils de les suivre dans cette voie, comme ils avaient refusé de suivre l'exemple des Hébreux déjà conquis par l'idolâtrie; en vain, à défaut des Lévites, tous réfugiés dans le royaume de Juda, des Prophètes surgirent-ils des rangs du peuple pour faire entendre la parole du Vrai Dieu : les rois d'Israël persévérèrent dans une politique qui les délivrait de la tutelle sacerdotale et rendait leur pouvoir absolu. A peine y eut-il une courte réaction orthodoxe pendant le règne de l'usurpateur Jéhu, qu'avait suscité le prophète Élisée ; la descendance de Jéhu revint vite à la politique des monarques précédents et envoya les serviteurs de l'Éternel au supplice. En sorte qu'en 721 avant Jésus-Christ (deux siècles et demi après le schisme des tribus), moitié apostasie volontaire et moitié contrainte du pouvoir royal, la loi de

¹ *I Rois*, XII, 26 à 31.

Moïse n'était plus suivie qu'en cachette et par une petite minorité dans le royaume d'Israël.

Cette année là, Salmanazar, roi d'Assyrie, qui venait d'imposer un tribut à Osée, roi d'Israël, apprit que ce dernier cherchait à s'en affranchir et négociait avec l'Égypte. Les Assyriens ravagèrent alors effroyablement le royaume, s'emparèrent d'Osée, et assiégèrent sa capitale, Samarie, qui succomba après un siège de trois ans. Les dix tribus subirent le sort que les Assyriens réservaient à la plupart des peuples vaincus par leurs armes : tout ce qui avait survécu de la population fut rassemblé, transporté à des centaines de lieues, au delà de l'Euphrate, et a dénationalisé ». On mélangea les fils d'Israël avec d'autres races; et, comme ils n'avaient plus la sauvegarde de la religion traditionnelle pour rester unis malgré l'exil et la dispersion, comme leurs dieux étaient, à peu de chose près, les mêmes que ceux de leurs vainqueurs, ils ne tardèrent pas à se fondre dans ceux-ci et à disparaître à jamais¹.

¹ Des fugitifs, qui avaient réussi à éviter l'exil en se cachant dans les lieux écartés, reparurent la tourmente passée. Ils durent partager le sol de leur pays avec les colons assyriens d'au delà de l'Euphrate, que le roi d'Assyrie avait envoyés pour le repeupler. Là aussi, le mélange des races s'effectua à la faveur de l'idolâtrie. Cependant un petit nombre d'Israélites continuaient, sans prêtres ni culte organisé, à adorer le Dieu de leurs pères. Quelques exemplaires du Pentateuque étaient le seul lien qui les rattachât à leur tradition religieuse, et la vieille hostilité du royaume d'Israël contre celui de Juda les détournait de se réunir au culte célébré à Jérusalem. Ils imaginèrent de sacrifier à l'Éternel sur le mont Garizim, qui domine Samarie, et qui est la montagne du haut de laquelle Josué bénit le peuple à son entrée en Canaan et lui partagea la Terre Sainte. Ce culte dissident alla s'affirmant quand Jérusalem se courba devant les Chaldéens. Quand les habitants de Juda revinrent de la captivité de Babylone, en 536 avant Jésus-Christ les Samaritains avaient converti beaucoup des colons païens qui peuplaient la Terre Sainte ; mais ils virent avec jalousie la reconstruction du temple de Jérusalem et essayèrent de l'empêcher, ce qui excita entre eux et les Juifs une haine qui s'est perpétuée de siècle en siècle. En 331 avant Jésus-Christ, alors qu'Alexandre le Grand venait de conquérir la Palestine, Manassé, frère du Souverain Sacrificateur de Jérusalem, fut banni pour avoir épousé une femme samaritaine. Il se retira à Samarie, avec un grand nombre de Lévités qui épousèrent sa cause, obtint d'Alexandre la permission de construire un temple

Dans le royaume de Juda, la religion de Jéhovah s'était plus facilement maintenue, Roboam ne devant d'y régner qu'au prestige religieux de son aïeul, le roi David, et à la protection des Lévites. Mais les mêmes causes qui avaient amené, à Samarie, la lutte de la royauté contre la loi mosaïque, existaient aussi à Jérusalem : les rois de Juda se lassèrent de partager l'autorité avec les prêtres de Jéhovah ; ils envièrent le pouvoir absolu des rois d'Israël ; à leur exemple, ils finirent par implanter le culte des faux dieux, afin d'affaiblir la loi de Moïse.

Il y avait, dans cette évolution, plus d'ambition politique que de préoccupation religieuse : un exemple bien connu, l'épisode d'Athalie et de Joas, le prouve. Joas avait été sauvé par les Lévites de la cruauté d'Athalie ; il leur devait sa couronne. A peine règne-t-il qu'il éprouve cependant le désir de se soustraire à leur tutelle. Il entre donc en lutte avec eux, reprend la politique d'Athalie et fait lapider le Grand Prêtre dans les parvis du temple. A quelques détails près, cette histoire est celle d'un grand nombre de ses successeurs.

Cependant, malgré l'hostilité de la plupart des rois de Juda, le *Culte du Vrai Dieu* ne fut jamais complètement interrompu dans le royaume ; il était encore celui du plus grand nombre des Juifs¹

sur le mont Garizim, et organisa le sacerdoce samaritain. Tous les bannis de Jérusalem trouvèrent là un refuge assuré ; aussi les Juifs avaient-ils les Samaritains en horreur et interdisaient-ils d'avoir commerce avec eux, « même pour les nécessités urgentes de la vie ». Ce fut un des griefs faits au Christ que d'avoir accueilli des Samaritains. Ceux-ci se sont perpétués jusqu'à nos jours et existent encore en Palestine et dans certaines villes d'Égypte et de Turquie ; leur haine pour les Juifs et celle des Juifs pour eux est restée la même qu'avant l'ère chrétienne. Ils n'admettent comme livre sacré que le *Pentateuque*, auquel ils ont ajouté une Chronique appelée *Livre de Josué*, qui raconte d'une manière fantaisiste l'Histoire Sainte et s'attache à démontrer la prééminence et l'antériorité du temple du mont Garizim sur le temple de Jérusalem. Ce *Livre de Josué*, que les Samaritains prétendent écrit à l'époque où vivait ce prophète, contient des anachronismes qui permettent d'en fixer la rédaction au Ve siècle de notre ère.

¹ Le nom *d'Israélites* appartient à tous les enfants de Jacob, qui fut appelé Israël, *c'est-à-dire celui qui lutte contre Dieu* (*Gen.*, XXXIII, 28)*. Celui de

quand Jérusalem tomba, en l'an 606 avant Jésus-Christ, au pouvoir des Chaldéens de Nebucadnetzar¹, lequel emmena le roi Jojakim et une partie de la population en captivité à Babylone et donna au reste du peuple des rois de son choix. Ces derniers ayant aspiré à secouer le joug, Nebucadnetzar revint seize ans plus tard, ruina Jérusalem de fond en comble et emmena captifs tous ceux qu'il avait épargnés une première fois et qui ne purent chercher à temps un refuge en Égypte.

Juifs (Judæi) est particulier aux Israélites faisant partie de la tribu (et par extension du royaume) de Juda. Par suite de la fusion des dix tribus avec les Assyriens, il n'y a plus aujourd'hui, d'autres Israélites que les Juifs, car les Samaritains sont une race de prosélytes et n'ont presque pas de sang hébreu.

* (NDE) : Nous n'avons pas trouvé cette référence (*Gen. XXXIII* ne contient que 20 versets). En revanche, dans *Gen. XXVII*, 26, le nom qu'Ésaü donne à Jacob signifie : « celui qui supplante frauduleusement » (en effet Rebecca avait substitué Jacob à Ésaü).

¹ Nebucadnetzar (appelé aussi Nabuchodonosor) était le fils de Nabopolassar, roi des Chaldéens, dont la capitale était Babylone. Après avoir été longtemps soumis aux Assyriens, dont la capitale était Ninive, les Chaldéens avaient réussi, sous le règne de Nabopolassar, à se libérer et même à asservir leurs anciens maîtres. Cette victoire de la Chaldée sur l'Assyrie était la revanche d'une civilisation ancienne, raffinée et scientifique, sur l'empire policé, mais purement militaire, des Assyriens.

LES JUIFS ET LE TALMUD.....	1
AVANT PROPOS	1
PRÉFACE À LA NOUVELLE ÉDITION.....	5
 PREMIÈRE PARTIE	 23
CHAPITRE PREMIER LES ANCIENNES APOSTASIES D'ISRAËL	25
CHAPITRE II LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE ET LES PHARISIENS.	35
CHAPITRE III LE CHRIST ET LES PHARISIENS	52
CHAPITRE IV L'ORIGINE JUIVE DES PERSÉCUTIONS ANTICHRÉTIENNES	56
CHAPITRE V LE SANHÉDRIN RESTAURÉ ET LE TALMUD.	66
 DEUXIÈME PARTIE.....	 83
CHAPITRE VI LES RABBINS ET LE TALMUD AU-DESSUS DE DIEU ET DE LA	
BIBLE	85
CHAPITRE VII DIEU, LES ANGES ET LES DÉMONS SELON LE TALMUD.	92
CHAPITRE VIII A TRAVERS LE TALMUD.....	100
CHAPITRE IX QUELQUES PRÉCEPTES DE MORALE JUDAÏQUE.....	107
CHAPITRE X AUTRES PRÉCEPTES DE MORALE JUDAÏQUE	117
CHAPITRE XI VALEUR ACTUELLE DU TALMUD.....	126
CONCLUSION.....	136
 ANNEXE : LES <i>PROTOCOLS</i>.....	 137
TABLE DES MATIÈRES	261